

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE

LA DIRECTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DES RELATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES

RAPPORT DES ACTIVITES

La Direction pour le développement du commerce, et des relations économiques extérieures a la responsabilité de promouvoir la coopération et l'intégration, en unissant les efforts des Etats membres et des Membres associés de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) afin de construire et de consolider un espace économique élargi pour le commerce et l'investissement dans la Grande Caraïbe.

Au sein des paramètres de ce mandat, la Direction a entrepris l'exécution d'une série de programmes tout au long de l'année 2012 et 2013, visant à atteindre ses objectifs parmi dont il s'agit de créer cet espace économique élargi et de développer le commerce et l'investissement parmi les membres de l'Association. Un rapport détaillé des activités entreprises depuis le dernier rapport présenté lors de la XXVI Réunion du Comité Spécial du Commerce qui s'est tenue les 11 et 12 du juillet 2012, se trouve ci-après :

I REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMITE D'AFFAIRE SUR LA FACILITATION DOUANIERE

Conformément au mandat de la XXVII Réunion du Comité Spécial, la Direction du Commerce a organisé la 1ère Réunion du Groupe de Travail sur la facilitation douanière le 23 janvier 2013. Les discussions ont porté sur les questions pertinentes relatives à la simplification, l'harmonisation et le partage d'informations douanières entre les Etats Membres. Une des principales recommandations a été l'utilisation d'un protocole d'Accord régissant l'échange d'informations et les interactions entre les Etats Membres.

Le Groupe de Travail a conclu que:

- La Direction du Commerce consulterait la Conseillère Juridique de l'AEC sur l'instrument juridique qui devrait être utilisé pour faciliter les échanges d'informations relatives aux douanes entre les Membres.

I REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMITE D'AFFAIRE SUR LES VISAS D'AFFAIRES.

La 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail sur les Visas d'Affaires s'est déroulée le 25 janvier 2013. Un forum de discussion sur les stratégies qui peuvent être mises en œuvre afin de parvenir à un environnement idéal pour le commerce et l'investissement, en mettant l'accent sur la facilité d'obtention des visas d'affaires. La réunion a également permis d'identifier les obstacles existants dans la procédure bureaucratique pour obtenir la documentation pertinente permettant à la communauté d'affaires et d'investissement d'opérer légalement dans la région de l'AEC.

Le Groupe de Travail recommande, entre autres:

- De définir clairement un homme d'affaires et un investisseur, et de donner une explication détaillée de la nature des activités dans lesquelles celui ci peut s'engager, ainsi que les services auxquelles il a droit.
- Que les politiques d'immigration, le commerce ainsi que les procédures administratives doivent coïncider avec le nombre de gens d'affaires et les investisseurs qui effectuent leurs transactions.
- Que tous les Etats Membres envoient leurs informations concernant l'immigration à l'AEC pour y être compilées, sous forme de tableaux et publié sur le site de l'AEC.
- De tenir informer l'AEC des modifications apportées au code de l'immigration.
- Que les liens Internet des services d'immigration de l'ambassade membre concernée et des Etats soient disponibles sur le site de l'AEC.

V SOMMET

V Sommet des Chefs d'Etat et/ou Gouvernements de l'Association des Etats de la Caraïbe.

Les Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement, ainsi que les délégations participantes ont adopté à l'unanimité la Déclaration et le Plan d'Action du V^{ème} sommet des Chefs d'Etat et/ou Gouvernement de l'Association des Etats de la Caraïbe.

Les Dirigeants ont ratifié les principes fondateurs de l'Association, réaffirmant que l'AEC doit continuer d'être un forum idéal pour la consultation, la coopération et l'action concertée dans ses domaines d'activités. Il s'agit de la réalisation de l'objectif du Sommet qui était de lancer le processus de revitalisation de l'Association des Etats de la Caraïbe pour une Grande Caraïbe plus forte et plus unie.

En ce qui concerne le domaine Thématique du Commerce, les Dirigeants mandatés par le Plan d'Action travailleront dans les domaines suivants :

DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DES RELATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES

2.1 Élimination et réduction des obstacles et défis en matière de Facilitation du Commerce au sein de la région de la Grande Caraïbe. Ce projet cherche à mettre l'accent sur la tenue de réunions techniques des Groupes de travail sur la Facilitation douanière et la Délivrance de Visas d'affaires ; ainsi qu'à promouvoir la mise en œuvre du Programme de Réglementation électronique de la CNUCED. Les résultats escomptés sont la signature d'un Accord ou Protocole d'Accord pour régir l'échange, le partage et l'interface d'informations et de procédures douanières entre les États membres, particulièrement l'envoi anticipé par voie électronique des déclarations de marchandises pour l'exportation et des éléments spécifiques relatifs aux procédures douanières, ainsi que la création d'un portail d'information pour faciliter l'accès aux informations concernant la mobilité des chefs d'entreprise.

2.2 Convocation du Forum annuel des Entreprises de la Grande Caraïbe et du Forum des Organisations de Promotion du Commerce. Ces deux forums chercheront à promouvoir le commerce, les investissements et l'échange de connaissances entre les hommes et femmes d'affaires et les chefs d'entreprise de la Grande Caraïbe et à encourager des discussions sur des thèmes pertinents du Programme commercial de la région, ceci en vue d'élargir et de renforcer les relations commerciales.

2.3 Promotion de Micro-, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) dans la Grande Caraïbe. Ce projet a pour objet principal de favoriser la création et l'élargissement des opportunités d'emploi et de réduire le chômage dans les États membres de l'AEC. À cette fin, un séminaire annuel avec la participation d'entités expertes et de MPME de la région sera organisé, afin de d'analyser l'importance du secteur et identifier des opportunités de développement dans les États membres de l'AEC. Basé sur les résultats du séminaire, élaborer un document pour l'échange de bonnes pratiques.

2.4 Autonomisation des Femmes à travers le Commerce. Organisation d'un séminaire annuel pour promouvoir, à partir d'une perspective de genre, le renforcement des capacités des femmes chefs d'entreprise, leur autonomie économique, et conjointement avec les propriétaires des petites entreprises, fournir les outils sensibles au genre qui s'avèrent nécessaires pour aborder les questions concernant les défis et obstacles pour la gestion des MPME. Cela se traduirait par le renforcement des capacités et des compétences des femmes chefs d'entreprise et des propriétaires de petites entreprises, hommes ou femmes ; l'accroissement des connaissances sur les modes d'accès au financement et les nouvelles technologies.

2.5 Promotion de l'intégration régionale par le renforcement du commerce à travers de nouveaux schémas. Réalisation d'une étude des flux commerciaux actuels et potentiels dans la région de l'AEC, et identification, compilation et exécution d'activités de coopération commerciale existantes et nouvelles, au sein de la région.

2.6 **Le renforcement de la Banque de Développement de la Caraïbe (CARIBANK)** pour accroître sa participation et ses activités dans tous les pays de l'AEC. A cet égard, le Mexique exprime sa volonté de collaborer avec la CARIBANK pour instrumentaliser, à travers l'Accord de Yucatan, le financement de plans ou travaux d'infrastructure dans la Grande Caraïbe.

II REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMITE D'AFFAIRE SUR LES VISAS D'AFFAIRES.

La II Réunion du Groupe de Travail sur les Visas d'Affaires aura lieu le 4 Septembre 2013. Le Rapport Analytique de cette Réunion sera soumis aux Etats Membres.

II REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMITE D'AFFAIRE SUR LA FACILITATION DOUANIÈRE.

La II Réunion du Groupe de Travail sur la Facilitation Douanière aura lieu le 5 Septembre 2013. Le Rapport Analytique de cette Réunion sera soumis aux Etats Membres.

EBAUCHE DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'EXERCICE 2014-2015

La Direction du Commerce soumettra aux Etats Membres, un nouveau projet de programme de travail pour l'exercice 2014-2015 décrivant les projets proposés, les activités et domaines d'activité pour cette période. Ce projet de programme de travail sera présenté en détail un peu plus tard sur l'ordre du jour de la réunion.

1. COOPÉRATION TECHNIQUE

La Direction du commerce a aussi cherché des voies pour accroître la collaboration avec d'autres organisations afin d'avancer dans le programme de travail au profit des Etats membres. La Direction a soutenu des discussions avec des agences sur des domaines de convergence concernant toutes les parties. Jusqu'à présent, des réunions ont été réalisées avec les entités suivantes:

- La Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)

- La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement (CNUCED)
- SELA
- CARIBBEAN EXPORT DEVELOPMENT AGENCY
- OMA
- WIPO
- WTO
- CIDA

CONCLUSION

La Direction pour le Développement du commerce et des relations économiques extérieures souhaite remercier la République du Colombie pour son leadership jusqu'à présent en ce qui concerne le Comité Spécial du Commerce et la Direction du commerce remercie également tous les États membres et Membres associés de leur coopération et soutien.

La Direction du Commerce est pleinement engagée à la consolidation d'un meilleur espace économique pour le commerce et l'investissement dans la Grande Caraïbe. Dans ce sens, la Direction du Commerce continue de travailler dans l'intérêt des États membres et Membres associés, dans la réalisation de projets et d'activités menant au renforcement des relations économiques extérieures et qui rapporteront de grands bénéfices à notre région de la Grande Caraïbe.

Nous sommes convaincus que, pour contribuer à créer un espace économique élargi il est nécessaire de continuer à promouvoir la participation du monde des entreprises, à offrir des incitations et à approfondir le commerce intra régional, en créant des mécanismes pour soutenir le commerce, qui visent à conforter la position stratégique de l'entreprise privée dans les différents pays de la Grande Caraïbe et à améliorer sa capacité à s'implanter sur les divers marchés régionaux.

Les futures opportunités sont nombreuses, que nous les saisissons afin de continuer à développer l'environnement commercial et l'investissement au sein de la Grande Caraïbe.